

Protocole de coopération entre la Fondation René Moawad et l'École libanaise de formation sociale (USJ)

La Fondation René Moawad a officialisé un protocole de coopération avec l'École libanaise de formation sociale de l'Université Saint-Joseph (ELFS- USJ) pour l'exécution d'un projet financé pour l'Union européenne intitulé : « Promotion des organisations de la société civile au Nord et au Akkar pour un développement durable. »

Le protocole a été signé par Nayla Moawad, présidente de la Fondation René Moawad, et le recteur de l'USJ, le Pr Salim Daccache s.j., en présence des vice-recteurs, le RP Michel Scheuer, ainsi que Dolla Karam Sarkis, Toufic Rizk et Wajdi Najem, de la directrice de l'École libanaise de formation sociale (ELFS), Maryse Gemaa, et de la directrice du Service des publications et de la communication Cynthia-Maria Ghobril. Étaient également présents le directeur général ainsi que l'équipe de la fondation en charge du projet. Dans un mot de circonstance, Mme Moawad a relevé que la fondation essaie à travers différents projets d'exprimer la vision du président Moawad « pour un développement équilibré et durable indispensable pour garantir un niveau de vie acceptable au citoyen libanais et l'encourager à demeurer sur sa terre ».



Nayla Moawad et le Pr Salim Daccache se félicitant de la signature du protocole.

Photo Michel Sayegh

« Ce développement ne peut se concrétiser qu'en partenariat avec les autorités locales et les différentes fractions de la société civile », a ajouté Mme Moawad qui a confié « avoir toujours rêvé de voir les universités sortir de leurs murs pour devenir un partenaire essentiel, particulièrement en ce qui concerne le développement durable et l'enseignement des valeurs d'indépendance et de liberté dans

un Liban pluraliste et démocratique ».

De son côté, le Pr Daccache a insisté sur « l'importance que revêt la coopération du secteur académique et pédagogique avec les organisations non gouvernementales ». « Ce secteur est indispensable pour son pouvoir de promotion et de renforcement des capacités humaines, de consolidation de la cohésion sociale, ainsi que de la production,

de la croissance et du développement durable », a-t-il déclaré.

Le projet doit renforcer les capacités des organisations de la société civile dans les provinces du Nord et du Akkar, les conduire à davantage de professionnalisme et de stabilité de l'offre de services, consacrant ainsi le principe du partenariat des secteurs public et privé, a conclu en substance le recteur de l'USJ.